

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN

\*\*\*\*\*

**COMMUNE DE OUISTREHAM**

\*\*\*\*\*

**EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 13 JUIN 2022**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 13 juin à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 juin, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

**Etaient présents :** Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Christophe NOURRY, conseillers municipaux.

**Absents excusés / pouvoirs (P) :** Annick CHAPELIER ( pouvoir Matthieu BIGOT), Raphael CHAUVOIS ( pouvoir Jean Yves MESLE)

**Secrétaire de séance :** Josiane CLEMENT LEFRANCOIS.

**MANDAT SPECIAL JUMELAGE IRLANDE**

DEL20220613\_05

Présents : 27

Pouvoirs : 2

Abstentions :

Suffrages exprimés : 29

Pour : 29

Contre :

*Rapporteur : M TOLOS*

A l'occasion du festival franco-britannique 2019 une délégation d'élus des communes de Wexford et Rosslare a été accueillie dans le cadre de la mise à l'honneur de l'Irlande.

Malgré le covid, les échanges ont perduré entre les villes. Il se trouve que Rosslare invite dans ce cadre la commune de Ouistreham pour l'équivalent de la semaine britannique, le festival maritime et historique de Rosslare qui se tient au mois de juin et met à l'honneur les Normands.

Il est prévu que l'ambassadeur de France en Irlande soit également présent lors de cet événement, ambassade qui encourage la Ville à un partenariat plus poussé à la suite du Brexit.

**En conséquence,**

**Lu et entendu l'exposé, LE CONSEIL MUNICIPAL approuve, à l'unanimité**

- D'accorder un mandat spécial à M le Maire et aux représentants de la commune qui l'accompagneront pour un déplacement à l'occasion du festival maritime et historique de Rosslare du 15 au 18 juin 2022 et de prendre en charge les frais afférents.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

Pour le Maire empêché, la 1ère Adjointe

Catherine LECHEVALLIER

